



Compte rendu de l'assemblée générale du 26 juin 2018 à Puygouzon

Présents :

- Azaïs Christelle, enseignante bilingue école Puygouzon
- Baly Delphine, enseignante bilingue Rochegude Albi
- Blayac Gaëlle, parent site bilingue Saint Sulpice
- Cany Gwenaël, professeur d'occitan et parent site bilingue Lisle sur Tarn,
- Caponi Olivier, professeur d'occitan et parent site bilingue Saint Sulpice,
- Girou Dominique, enseignante bilingue Saint Sulpice, parent site bilingue Saint Sulpice
- Jimenez Stéphanie, parent site bilingue Saint Sulpice
- Ibres Sylvain, enseignante bilingue école Puygouzon
- Lamarque Florence, parent site bilingue Saint Sulpice et section langue régionale collège Saint Sulpice
- Larroque Maxime parent et enseignant bilingue école de Puygouzon
- Mathon Agnès, parent Collège Bellevue et Calandreta
- Ong-The-Thanh, parent école Rochegude
- Parraud Corinne, conseillère pédagogique occitan, parent collège Pierre Suc St Sulpice
- Pech Clément, chargé de mission OC-BI Occitania
- Pujol Christine, enseignante bilingue retraitée
- Sandral Geneviève, conseillère pédagogique occitan
- Soto Damien, parent site bilingue Rochegude
- Torroglosa Isabelle, parente collège Pierre Suc St Sulpice
- Viviès Jérôme, parent Rochegude

Excusées :

- Duplessy Nathalie, enseignante bilingue Saint Sulpice et parent section langue régionale collège Saint Sulpice
- Combes Geneviève, parent Les Clauzades

1. Présentations

Après un tour de table pour que chacun puisse se présenter, Clément Pech, chargé de mission pour ÒC-BI Occitania nous parle de ses missions : informer sur le bilinguisme français occitan, rencontrer et accompagner les parents dans leurs démarches auprès de l'Education nationale et des élus, aider à l'organisation de manifestations culturelles ou festives dans les sites bilingues, travailler à la création d'associations départementales en vue d'une restructuration de l'association régionale en sommeil depuis plusieurs années...

Un compte rendu du **Conseil Académique pour l'Enseignement de l'Occitan** du 22 juin 2018 auquel il a participé avec Martine Ralu, présidente d'ÒC-BI Aquitaine et coprésidente d'ÒC-BI interrégionale a également été fait.

L'association ÒC-BI est invitée à participer au CAEOC depuis la création de l'association ce qui permet une représentation des parents d'élèves des sites bilingues publics.

2. Inventaire des projets à venir

a) projets proposés par des associations culturelles

Albi occitane propose

- l'Espelida, « invitation à l'invention littéraire et artistique en occitan et en français » pour tout public dont les scolaires.
- Des Cafés langues co-organisés avec le Centre occitan Rochegude ; le prochain aura lieu le mardi 10 juillet entre 19 h et 21 h à la brasserie du Vigan à Albi
- « Les petits cailloux », festival pour enfants le 29 septembre 2018.

Cordae la Talvera fêtera les 40 ans de l'association en 2019.

Les événements seront répartis sur toute l'année avec deux moments forts :

- un en octobre (l'association a été créée le 21 octobre 1979)
- un autre au moment de la fête occitane du 15 août

Les 40 ans avec les scolaires :

- concours de chanson avec thème défini ; enregistrement de la chanson choisie et mise en ligne sur le site de La Talvera. Les modalités précises restent à définir.
- Inventer une danse.
- Dessins à exposer.

Vent Terral fêtera le 130^{ème} anniversaire de la naissance de Louisa Paulin (expositions, lectures et conférences, concert et intermèdes musicaux, visite guidée de Réalmont...)

Les classes bilingues, écoles, collèges et lycées seront invités à participer.

A noter qu'en janvier 2019, la dictée occitane d'Albi sera également un texte de Louisa Paulin.

b) projets de l'association ÒC-BI 81

Les 30 ans d'enseignement bilingue dans l'Académie de Toulouse et donc à l'école Rochegude qui est, avec saint Affrique dans l'Aveyron, le premier site bilingue ouvert dans l'Académie.

L'école Rochegude a déjà pensé à un Carnaval occitan en mars 2020.

L'association Octave organisera le Carnaval dans le nord du département cette année-là.

Il a été évoqué de faire un Total Festum à plus petite échelle. Des volontaires se sont inscrits dans une commission pour préparer ce projet. Si vous n'avez pas pu assister à l'AG mais êtes intéressés(ées) pour aider à organiser cette fête des 30 ans de bilinguisme, n'hésitez pas à nous le dire pour vous joindre à cette commission de travail.

- **Création d'un site internet ÒC-BI 81** (grâce au savoir faire d'un parent de Rochegude) avec des informations spécifiques au département comme la liste et les coordonnées des sites bilingues.

Des liens vers le site ÒC-BI Occitania, ÒC-BI interrégional compléteront l'information tant sur le bilinguisme que sur les animations culturelles au niveau régional et interrégional.

Une commission de travail se réunira dès le mois de juillet.

Participation au forum des associations à Saint Sulpice

Il n'y aura pas la fête des associations en 2018 à Albi mais penser à l'inscription pour 2019 (se renseigner pour les dates)

c) autres projets

- Souhait de faire venir un conteur à la médiathèque de Saint Sulpice
- A l'occasion de la restructuration du collège Pierre Suc à Saint Sulpice, Olivier a proposé le bilinguisme de l'établissement.

Quels soutiens possibles pour une telle action (OPLO, Région, Département) ?

3. Avancées et problèmes rencontrés :

Saint Sulpice :

Malgré les différentes démarches effectuées par les parents relais de Saint Sulpice, le site de la mairie n'a toujours pas référencé les écoles avec leur spécificité de site bilingue. Désormais à Louisa Paulin Saint Sulpice, tous les petits et nouveaux arrivants pourront être inscrits en cursus bilingue si les parents le demandent (plus question de sélection selon la fratrie). Pour la rentrée prochaine, 3 classes de 29 sont prévues. Il y aurait la possibilité d'avoir 4 classes mais même s'il y a d'autres inscrits pendant l'été, ce sera insuffisant pour la quatrième classe. Il faudrait qu'ÒC-BI informe tous les parents des petits pour qu'ils sachent qu'ils ont désormais la possibilité d'inscrire leur enfant en cursus bilingue.

Albi-Puygouzon :

La dérogation pour le collège Bellevue a été dans un premier temps refusée à 6 élèves bilingues de CM2 des écoles de Rochegude, Puygouzon et Calendreta pour poursuivre le cursus en section langue régionale.

Les dérogations ont finalement été acceptées rapidement mais pour les années suivantes, il semblerait qu'il ne soit pas possible de modifier le logiciel et ce sont les directeurs ou directrices qui devront envoyer la liste des élèves concernés.

Les associations CREO et ÒC-BI qui ont adressé une lettre à ce sujet à la DASEN avec copie au rectorat et élus de départements n'ont reçu aucune réponse.

Albi Rochegude

Une lettre a également été envoyée à La DASEN le 29 juin pour appuyer un recours au sujet d'une dérogation d'un élève de Rochegude qui n'a pas suivi le cursus bilingue car il est arrivé trop tard sur l'école mais qui est très motivé pour intégrer la section langue régionale.

Pas de réponse à ce jour.

Autre problème sur Rochegude qui dure depuis fort longtemps malgré les demandes répétées des parents : les familles des élèves acceptés par dérogation à l'école Rochegude pour suivre l'enseignement bilingue paient le montant maximum pour la cantine quelle que soit leur situation.

Même les élèves qui habitaient à Albi quand ils ont commencé le cursus en maternelle et qui sont restés à Rochegude après leur déménagement dans une autre commune sont concernés.

ÒC-BI devra demander un rendez-vous à madame le maire pour parler de ce problème et essayer d'obtenir que le tarif en fonction des revenus de la famille soit applicable au moins à partir du CP. Il n'est pas utile de passer par l'élue aux affaires scolaires qui a déjà été sollicitée plusieurs fois à ce sujet mais ne peut rien faire.

Lisle sur Tarn

Déperdition régulière d'effectifs due en grande partie à la directrice de la maternelle qui refuse de créer une deuxième classe bilingue.

La classe bilingue ayant un effectif de 30, les PS –et même des MS- ont été refusés alors qu'une organisation différente permettrait de prendre tous les PS, MS e GS que les parents souhaitent inscrire en bilingue.

Les parents délégués ont voulu soulever le problème en conseil d'école mais la directrice a coupé court à toute discussion. Ne voulant pas mettre l'enseignante bilingue dans l'embarras, ils n'ont pas insisté.

Mais cette situation n'est pas acceptable et fragilise l'enseignement bilingue à l'élémentaire.

L'association ÒC-BI est prête à soutenir la demande des parents délégués et à informer l'inspecteur de circonscription et la DASEN.

Collège Bellevue :

Problème d'emploi du temps pour les bilingues avec des horaires qui n'incitent pas du tout à poursuivre le cursus. Cours de 16 h à 17 h ce qui oblige les élèves à rester toute la journée au collège alors que leurs camarades finissent plus tôt.

Le fait de séparer les bilingues dans plusieurs classes ne facilite pas les emplois du temps mais si ce choix est maintenu, il n'est pas acceptable que ce soit toujours l'occitan qui soit placé en dernier, après toutes les autres matières.

Lycée Bellevue :

Les parents délégués du collège Bellevue ont adressé un courrier au chef d'établissement ainsi qu'un sondage réalisé auprès des parents concernés pour demander la continuité du cursus bilingue au lycée, avec, au minimum, une option d'occitan en niveau LV2 mais surtout une DNL. Ils ont insisté sur le fait que les élèves bilingues ne souhaitent pas, et depuis des années, s'inscrire en cours avec des débutants pour ne pas s'ennuyer et ne continuent donc pas l'occitan ou quittent l'établissement. »

En soutien à la demande des parents, Clément Pech pour ÒC-BI Occitania, a envoyé une lettre au Rectorat avec copie au chef d'établissement, à l'OPLD, aux élus chargés du dossier occitan à la Région et au département

A ce jour, nous n'avons aucune réponse écrite.

Quels que soit le problème rencontré, pour pouvoir intervenir, l'association a besoin de recevoir une demande écrite des parents avec les éléments précis qui permettront de rédiger une lettre pour soutenir cette demande.

4. Renouvellement du conseil d'administration et du bureau

- Le nouveau conseil d'administration :

Baly Delphine, Blayac Gaëlle, Cany Gwenaël, Caponi Olivier, Duplessy Nathalie, Jimenez Stéphanie, Larroque Maxime, Mathon Agnès, Pujol Christine

- La composition du bureau reste inchangée :

Coprésidentes :

Nathalie Duplessy / Stéphanie Jimenez

Trésorière :

Gaëlle Blayac

Secrétaire :

Christine Pujol

Secrétaire adjoint

Gwenaël Canny

« Les parents relais »

Louisa Paulin Saint Sulpice : Florence Lamarque, Gaëlle Blayac.

Marcel Pagnol Saint Sulpice : Florence Lamarque, Stéphanie Jimenez.

Collège Pierre Suc Saint Sulpice : Stéphanie Jimenez, Nathalie Duplessy, Isabelle Torroglosa

Rochevade Albi : Damien Soto, Mme Ong-The-Thanh, Delphine Baly

Puygouzon : Maxime Larroque

Collège Bellevue : Damien Soto

Ecole maternelle Petit Prince Lisle sur Tarn : Gwenaël Cany

Castres Louis David : Marie-Christine Boivert, Valérie Montagné

Les Clauzades élémentaire Lavour : Geneviève Combes

Lycée Las Cases Lavour : Sylvie Boil

Contacts :

ÒC-BI 81 : oc-bi.81@orange.fr ; 06 01 78 89 42

Contact du chargé de mission ÒC-BI Occitanie :

Clément Pech

ocbioccitania@free.fr : 07 71 05 21 38